

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de l'Essonne

Domaine départemental de Chamarande

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de l'Essonne
Domaine départemental de Chamarande

Nom du parc	Domaine départemental de Chamarande
Commune	Chamarande
Département	Essonne
Région	Ile-de-France
Type de propriétaire	Département
Coordonnées	38, rue du Commandant Arnoux 91730, Chamarande Mail : chamarande@essonne.fr www.chamarande.essonne.fr
Localisation	Latitude : 48.5139889742153 Longitude : 2.21735000610352
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Construit en 1654 par l'architecte Nicolas de l'Espine pour Pierre Mérault, ancien fermier de la gabelle, le château de Bonnes représentait pour son premier propriétaire, fraîchement anobli par l'achat d'une charge de secrétaire conseiller du roi, le signe évident de son ascension sociale.

En 1684, le domaine est acheté par la famille d'Ornaison Talaru. Originaire de Chamarande, terre située dans le Forez entre Lyon et Clermont-Ferrand, elle obtient de Louis XIV le report du nom de Chamarande sur la terre de Bonnes. A Versailles, les membres de cette famille jouent un rôle important dans l'organisation de la cour, tel Clair Gilbert d'Ornaison, premier valet de chambre de Louis. Malgré les vicissitudes de la Révolution, l'influence politique de cette famille ne faiblit pas, puisque Louis Justin Marie de Talaru est nommé, sous Charles X ambassadeur en Espagne, ministre d'État et membre du conseil privé du roi. En 1850, ce dernier décède sans héritier.

Après la famille Talaru, le domaine connaît de multiples propriétaires dont le duc de Persigny, ambassadeur et ministre de l'intérieur de Napoléon III, Anthony Boucicaut, fils des propriétaires du Bon Marché, grand magasin parisien ou encore Auguste Mione, industriel dont l'entreprise a réalisé, par exemple, La Cité Radieuse pour l'architecte Le Corbusier. Après sa faillite, le Conseil général de l'Essonne décide de se porter acquéreur du domaine en 1978. Le site est classé en 1977 et le Château en 1981, aux titres des monuments historiques et des sites.

Depuis 1999, la cour des communs du château abrite les archives départementales de l'Essonne. En 2001 est créé un centre artistique et culturel. Le domaine conjugue depuis, la valorisation du patrimoine historique avec une activité artistique et contemporaine en direction de tous les publics.

Description

Dès l'origine, un parc d'une trentaine d'hectares encore fortement inspiré par la Renaissance entoure le château. Ce premier parc est transformé et agrandi de 1739 à 1763 sous la conduite de l'architecte Pierre Contant d'Ivry. La physionomie actuelle et

la majorité des bâtiments toujours visibles tirent leur origine de cette période. Ainsi, placé proche du village face aux communs, l'auditoire (1741) était l'attribut visible du droit de justice que possédaient les comtes de Chamarande.

A côté, sur sa droite, se situe le potager (1739), dont le terrain est drainé grâce à des sources canalisées et l'eau redistribuée par un réseau de bassins que l'on devine toujours aujourd'hui. Grâce aux livres de compte du XVIII^e siècle, on sait que l'on y cultivait des pois, des lentilles, des choux-fleurs, des asperges...

Le buffet d'eau (1749) est la seule fontaine du XVIII^e siècle à être parvenue jusqu'à nous. Cependant, elle a fréquemment été restaurée et a perdu son décor sculpté originel. En effet, les deux sculptures situées dans la partie haute ne sont pas de beaucoup postérieures à 1913. Ces allégories de fleuves sont des copies de celles que l'on trouve dans les jardins de Versailles. On peut identifier deux cours d'eau : la Garonne, figure de vieillard-fleur et la Dordogne, figure de femme allongée. L'hiver, il était nécessaire de protéger les arbres exotiques pendant la saison froide. Ainsi des orangers, mais aussi des citronniers, des lauriers, des grenadiers et des géraniums étaient rentrés dans l'orangerie (1761) aux environs du 15 octobre pour n'être ressortis que vers le 1^{er} mai.

Près de là, on sait que dès l'origine, trois bustes représentant les Grâces, filles de Zeus, ornaient le centre de la niche de ce cabinet d'où l'appellation de cabinet des Grâces. A proximité, la glacière (1742) permettait de rafraîchir les boissons ou de confectionner des sorbets. Plusieurs documents nous sont parvenus permettant d'analyser le jeu de l'oie (1752), création évoquant les labyrinthes de verdure. Un projet aquarellé de Contant d'Ivry daté de 1742 présente un espace organisé en spirale comportant 63 cases. A l'emplacement de chaque niche est figurée une stèle, supportant sans doute des sculptures ou matérialisant une numérotation pour le jeu. Excepté les vestiges du pavillon (socle et bases de colonnes toscanes), rien ne subsistait de ce jeu de l'oie.

Sur la base de ce constat, le conseil général de l'Essonne a néanmoins souhaité restituer ce lieu en 1999. A défaut d'une reconstitution complète, le spectateur pourra retrouver ici l'évocation et l'esprit du jardin du XVIII^e siècle. Enfin, le pavillon belvédère (années 1740) devait être un lieu privilégié pour tenir salon, écouter un peu de musique, discuter, etc. L'absence d'un mur d'enceinte (remplacé par un fossé appelé saut de loup) permet de plus d'embrasser du regard un large paysage extérieur. Dès les années 1780, le parc est en partie transformé à l'anglaise par la création d'une île entourée d'une pièce d'eau, probablement sous la conduite du peintre paysagiste Hubert Robert. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les parties du parc inchangées depuis le milieu du XVIII^e siècle prennent également un aspect à l'anglaise. Tombé en désuétude dans les années 1970, le parc a été réhabilité à la fin des années 1990 par l'architecte paysagiste Jacques Sgard.

Documents iconographiques





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 98ha

Protection : parc en partie inscrit au titre des Monuments Historiques, éléments du parc classés au titre des Monuments Historiques

Classification : label Jardin remarquable, label Arbre remarquable de France

Botanique

Arbres : platane centenaire, hêtre pourpre, cyprès chauve de Louisiane, tilleuls

Arbres fruitiers : pommiers

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Visite libre : oui

Visite guidée : oui

Accueil des groupes : oui

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à l'anglaise

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Classé au titre des Monuments Historiques, Inscrit au titre des Monuments Historiques, Label Jardin remarquable, Label Arbre remarquable de France